



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Élections provinciales :

Les partis se positionnent sur le tueur numéro un de Québécois Espoirs et déceptions chez les groupes de santé

Montréal, le 27 mars 2014 — La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac rend publique aujourd'hui la position des partis politiques ayant répondu à son questionnaire ([voir toutes les réponses ici](#)ⁱ). « Nous sommes fort encouragés par les réponses de la Coalition avenir Québec, du Parti québécois et du Parti vert du Québec, qui mettent de l'avant un échéancier concret pour renforcer la Loi sur le tabac. En revanche, nous sommes surpris par la réponse de Québec solidaire et certainement déçus par celle du Parti libéral du Québec, » dit **Flory Doucas**, porte-parole de la Coalition.

Une. Seule. Question.

Pas plus tard qu'en décembre 2013, la **Commission de la santé de l'Assemblée nationale** a émis une recommandation unanime en faveur de la révision de la Loi sur le tabac,ⁱⁱ soulignant la nécessité de protéger davantage les jeunes contre l'exposition à la fumée secondaire et de réduire l'attrait des produits du tabac. De plus, les porte-parole en matière de santé du **PLQ**, du **PQ** et de la **CAQ**, et dans certains cas même leurs chefs, sont allés encore plus loin dans leurs déclarations publiques, soulignant à tour de rôle les effets néfastes sur les jeunes des stratégies de marketing de l'industrie du tabac.ⁱⁱⁱ

« Étant donné toutes ces belles paroles, l'appui des principaux partis en faveur d'un renforcement de la Loi nous paraissait acquis. Les groupes de santé, rappelons-le, attendent la révision de la Loi depuis 2010, notamment pour contrer la gamme de stratégies marketing qui permet à l'industrie de recruter 30 000 nouveaux jeunes fumeurs chaque année. C'est pourquoi, dans la présente campagne électorale, la question pour les 460 organismes que nous représentons n'est pas de savoir quels partis appuient le renforcement de la Loi sur le tabac, mais plutôt quand cet appui se traduira-t-il en mesures concrètes ? » explique **Mme Doucas**.

Le PQ, la CAQ et le PVQ reconnaissent l'urgence d'agir

Le **Parti québécois** réitère son engagement des derniers mois, se donnant « **pour objectif d'apporter des modifications à la Loi sur le tabac avant la fin de l'année 2014.** »^{iv} Selon **Mme Doucas** : « S'il est reconduit au pouvoir, le Parti québécois nous confirme qu'il envisage de renforcer la Loi dans les huit prochains mois. Avec cette promesse de ne pas reporter le dossier au-delà de 2014, nous y voyons enfin, d'un point de vue de santé, la lumière au bout du tunnel, après quatre années d'excuses et de tergiversations. »

En ce qui concerne la **Coalition avenir Québec**, elle se dit prête « **à collaborer pour qu'un renforcement soit adopté le plus tôt possible à la reprise de l'Assemblée nationale** »^v. En réaction, **madame Doucas** affirme « qu'il est clair que la CAQ reconnaît, d'après son engagement électoral, l'urgence de passer à l'action et que les groupes de santé peuvent compter sur elle pour pousser le prochain gouvernement à agir rapidement. La CAQ précise également qu'elle s'inquiète des stratagèmes mis de l'avant par l'industrie du tabac pour rendre ses produits plus attrayants et leur apparence plus inoffensive. »

Les groupes de santé soupçonnent que les interventions de la **Dre Daneault, critique de la CAQ en matière de Santé** jusqu'aux élections, ont fortement contribué à l'évolution de la position du parti sur le dossier du tabac. (En 2012, la position de la CAQ s'apparentait plutôt à celle de l'industrie du tabac.^{vi}) « *Nous applaudissons l'engagement de la CAQ, qui reconnaît la nécessité d'utiliser des moyens législatifs pour protéger les jeunes contre l'attrait des produits du tabac. En effet, on ne peut miser uniquement sur une stratégie anticontrabande puisque les jeunes consomment généralement des produits légaux.* »

Le **Parti vert du Québec** a quant à lui répondu au questionnaire en expliquant qu'il « **prendrait toute mesure possible de combattre le tabagisme aussitôt que possible..., [soit] dans les premiers 3 mois** [d'un mandat]. »^{vii}

QS surprend et le PLQ inquiète...

Si élu, **Québec Solidaire** s'engage à resserrer la Loi sur le tabac « **avant la fin d'un mandat de quatre ans** ». « *Il est dommage que QS trouve acceptable d'attendre un autre quatre ans avant que le gouvernement passe à l'action, sachant que nous attendons déjà un renforcement de la Loi depuis quatre ans et que 30 000 de nos jeunes s'initient au tabac chaque année,* » souligne **Madame Doucas**.

Pour ce qui est du **Parti libéral du Québec**, « *nous nous attendions à ce que le PLQ réitère la position exprimée par le Dr Couillard en mai 2012,* » alors qu'il encourageait le **Dr Bolduc, ministre de la Santé à l'époque**, ainsi que tous les autres élus de l'Assemblée nationale à redoubler « *leurs efforts pour lutter contre ce fléau, à l'aide de tous les outils législatifs à leur disposition* »^{viii}. Malheureusement, le **PLQ** n'a même pas répondu à la question de la **Coalition**, se limitant à dire que le renforcement de la Loi est « **souhaitable** » et qu'ils sont « **ouverts** » aux propositions qui concernent « *les jeunes et la lutte à la contrebande.* »^{ix}

« *L'engagement relativement faible du PLQ sur la question du tabac est assez surprenant compte tenu de l'engagement audacieux et efficace du Dr Couillard par le passé sur la même question. Le Dr Couillard avait piloté avec brio le renforcement de la Loi en 2005 — interdisant non seulement de fumer dans les restaurants, les bars et les cours d'école, mais également les méga-étalages de tabac dans les points de vente, des mesures d'envergure qui avaient nécessité une détermination et un courage politique incommensurables,* » conclut **Mme Doucas**.

➔ Voir le **survol complet du questionnaire et des réponses des partis** :

http://cgct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_03_25_Survol_PositionsElectorales_PartisPolitiques_Qc.pdf

➔ Voir notre survol de l'**historique des actions concrètes sur le tabac des partis politiques du Québec** :

http://cgct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_03_26_Historique_PartisPolitiques_Qc.pdf

- 30 -

Pour information : Flory Doucas, porte-parole et codirectrice : 514-598-5533 ; cell. : 514-515-6780.

ⁱ CQCT, Survol complet du questionnaire et des réponses des partis :

http://cgct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_03_25_Survol_PositionsElectorales_PartisPolitiques_Qc.pdf

ⁱⁱ Commission de la santé et des services sociaux, rapport, 6 décembre 2013.

http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANO.Vigie.Bil.DocumentGenerique_78265&process=Default&token=ZyMoxNwUn8kQ+TRKYwPCjWrKwq+vlv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7YwZz

ⁱⁱⁱ Voir citations du PQ à cet effet : http://www.cgct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_03_00_Citations_PO_RevisionLoi_COMPLET.pdf

Voir citations de la CAQ à cet effet : http://www.cgct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_03_00_Citations_CAQ_COMPLET.pdf

Voir citations du PLQ à cet effet : http://www.cgct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_03_00_Citations_PartLiberal_COMPLET.pdf

^{iv} PQ, position électorale, 24 mars 2014. http://cgct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/MAIL_14_03_24_PositionElectorale_PO.pdf

^v CAQ, position électorale, 19 mars 2014. http://cgct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/MAIL_14_03_17_PositionElectorale_CAQ.pdf

^{vi} Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, communiqué, « Position des partis politiques », 31 août 2012.

http://www.cgct.qc.ca/Communiqués_docs/2012/PRSS_12_08_31_Elections_ReponsesPartisPolitiques.htm

^{vii} PVQ, position électorale, 26 mars 2014. http://cgct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/MAIL_14_03_26_PositionElectorale_PVQ.pdf

^{viii} Drs Philippe Couillard et Jean Rochon, lettre ouverte, diverses publications, 28 mai 2012. <http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201205/29/01-4529703-journee-mondiale-sans-tabac-il-est-temps-de-reviser-la-loi.php>

^{ix} PLQ, position électorale, 25 mars 2014. http://cgct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/MAIL_14_03_25_PositionElectorale_PLQ.pdf